



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 9 novembre 2023

Délibération n° 2023_09

**portant approbation du procès-verbal
du conseil d'administration du 11 juillet 2023**

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée réuni le 9 novembre 2023,

- Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 juillet 2023 est adopté.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

La Présidente du conseil d'administration
Mercedes Erra



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'Administration du 9 novembre 2023

Délibération n° 2023_10 portant approbation du Budget Rectificatif n°2 pour 2023

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée réuni le 9 novembre 2023,

Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15-4° ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

APPROUVE LA DELIBÉRATION SUIVANTE :

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **75 ETPT** sous plafond et 0 ETPT hors plafond ;
- **16 208 332 €** d'autorisations d'engagement dont :
 - ✓ 5 731 151 € pour l'enveloppe Personnel
 - ✓ 6 993 631 € pour l'enveloppe Fonctionnement
 - ✓ 3 483 550 € pour l'enveloppe Investissement
- **20 206 332 €** de crédits de paiement dont :
 - ✓ 5 731 151 € pour l'enveloppe Personnel
 - ✓ 8 231 631 € pour l'enveloppe Fonctionnement
 - ✓ 6 243 550 € pour l'enveloppe Investissement
- **16 338 151 €** de prévisions de recettes
- **- 3 868 181 €** de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - **3 178 181 €** de variation de trésorerie
- - **1 424 020 €** de résultat prévisionnel
- - **1 500 260 €** de capacité d'autofinancement
- - **3 868 181 €** de variation du Fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mercedes Erra', with a stylized flourish at the end.

La Présidente du Conseil d'administration
Mercedes ERRA



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 9 novembre 2023

Délibération n° 2023_11

portant approbation du budget initial 2024

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée réuni le 9 novembre 2023,

Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Etablissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15-4° ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

Article 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **75 ETPT** sous plafond et **1 ETPT** hors plafond ;
- **17 388 000 €** d'autorisations d'engagement dont :
 - ✓ 5 975 000 € pour l'enveloppe Personnel
 - ✓ 9 504 000 € pour l'enveloppe Fonctionnement
 - ✓ 1 909 000 € pour l'enveloppe Investissement
- **16 902 000 €** de crédits de paiement dont :
 - ✓ 5 975 000 € pour l'enveloppe Personnel
 - ✓ 8 432 000 € pour l'enveloppe Fonctionnement
 - ✓ 2 495 000 € pour l'enveloppe Investissement
- **17 010 000 €** de prévisions de recettes
- **+ 108 000 €** de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- ✓
- ✓ **- 1 454 632 €** de résultat prévisionnel
- ✓ **- 1 484 632 €** de capacité d'autofinancement
- ✓ **+ 108 000 €** de variation de Fonds de roulement
- ✓ **+ 108 000 €** de variation de trésorerie

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION | AQUARIUM TROPICAL

293 avenue Daumesnil • 75012 Paris • T + 33 1 53 59 58 60 • F+ 33 1 53 59 58 66 • www.palais-portedoree.fr

SIRET 130 002 728 00017 • APE 9103 Z

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mercedes Erra', with a stylized, bold script.

La Présidente du conseil d'administration
Mercedes ERRA



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 9 novembre 2023

Délibération n° 2023_12

Non-valeurs présentées par l'Agence comptable

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée réuni le 9 novembre 2023,

Vu le décret n° 92-1370 du 29 décembre 1992 relatif à l'admission en non-valeur des créances de l'Etat ;

Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Etablissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15-4° ;

Vu les articles 112 à 124 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

Article 1 :

Les créances irrécouvrables d'un montant de 3 380 euros (Trois mille trois cent quatre-vingts euros) présentées par l'Agence comptable sont admises en non-valeur.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

**Conseil d'administration
Jeudi 9 novembre 2023**

Délibération n° 2023_13 relative à la signature de l'accord-cadre N°DAE-2022-AC-ELEC-GAZ-2023_2027, DAE_Elec_MS2LotE1 lancé par la Direction des achats de l'Etat visant la fourniture d'électricité pour les besoins de l'Etablissement public du palais de la porte dorée

Le conseil d'administration de l'Etablissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Etablissement public du palais de la porte Dorée, notamment son article 15 ;

Vu la délibération N° 2019-05 du conseil d'administration en date du 14 mars 2019 relative à la délégation pour l'exercice des attributions du conseil d'administration en matière de contrats et de conventions ;

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

La signature par la Direction générale de l'Établissement du l'accord-cadre N° DAE-2022-AC-ELEC-GAZ-2023_2027, DAE_Elec_MS2LotE1 relatif à la fourniture d'électricité pour les besoins de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée.

Le conseil d'administration autorise également la Direction générale de l'Établissement à signer et passer tous les actes liés à ce marché et, plus généralement, à faire tout le nécessaire à la bonne exécution de ce marché

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

Mme L. EARY



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration
Jeudi 9 novembre 2023

**Délibération n° 2023_14 relative à la signature du marché n° 2023-633
visant la réalisation des travaux de rénovation de la section technique B
de l'aquarium tropical**

Le conseil d'administration de l'Etablissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Etablissement public du palais de la porte Dorée, notamment son article 15 ;

Vu la délibération N° 2019-05 du conseil d'administration en date du 14 mars 2019 relative à la délégation pour l'exercice des attributions du conseil d'administration en matière de contrats et de conventions ;

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

La signature par la Direction générale de l'Établissement du marché n° 2023-633 visant la réalisation des travaux de rénovation de la section technique B de l'aquarium tropical de l'Établissement public du palais de la porte Dorée.

Le conseil d'administration autorise également la Direction générale de l'Établissement à signer et passer tous les actes liés à ce marché et, plus généralement, à faire tout le nécessaire à la bonne exécution de ce marché.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

Marcus ERAND